NATIONS
UNIES

S



# Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/PV.3714
19 novembre 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMUNIQUÉ OFFICIEL DE LA 3714e SÉANCE (PRIVÉE) DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Tenue à huis clos dans la salle du Conseil de sécurité,
au Siège, le mardi 19 novembre 1996, à 10 heures

Conformément à l'article 55 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le communiqué ci-après a été publié par le Secrétaire général, en lieu et place d'un compte rendu sténographique.

"À sa 3714e séance, tenue à huis clos le 19 novembre 1996, le Conseil de sécurité a examiné la question de la recommandation en vue de la nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Le Conseil était saisi du document S/1996/952, contenant le texte d'un projet de résolution présenté par l'Allemagne, le Botswana, le Chili, la Chine, l'Égypte, la Fédération de Russie, la France, la Guinée-Bissau, le Honduras et l'Indonésie, qui était libellé comme suit :

'Le Conseil de sécurité,

Ayant examiné la question de la recommandation en vue de la nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,

Recommande à l'Assemblée générale de nommer M. Boutros Boutros-Ghali secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour un second mandat allant du 1er janvier 1997 au 31 décembre 2001.'

À l'issue d'un vote au scrutin secret, le projet de résolution a obtenu 14 voix pour et une voix contre, sans abstention. En raison du vote négatif d'un membre permanent, le projet de résolution n'a pas été adopté.

Le Conseil poursuivra ses consultations sur la question."

-----

96-32670 (F) 191196 191196